

Vieux Chatel par Chateaulin, Finistère
Septembre 1890

Monsieur

À la première page de votre ouvrage, les
France préhistorique, vous avancez vos erreurs du
passé et vous ajoutez que les publications scien-
tifiques vieillissent vite. Vous avez raison.

Il y a en effet d'exceptions que pour les rares
intelligences dont les écrits basés sur une expé-
rience profonde restent toujours vrais.

C'est la réflexion que j'ai faite à mon retour
et j'exprimerais de ce long silence qui vous étouffe.
Je voulais que ma dernière page soit bien la
suite de la première.

Ma tâche est bien loin d'être terminée, mais elle
vivra de votre parole par l'approbation
unanime et répétée chaque jour de mes collègues
et collaborateurs au Congrès archéologique de
Bretagne qui vient d'avoir lieu.

Il existe encore quelque part, des archéologues
obscurs fidèles à leurs vieilles théories, et
leur obstination en retard et si les nouveaux
appréhendent inégalement ce que leurs
anciens ont écrit, ne permettraient pas

Quelle sera l'implicite l'incertitude de leur venue
en ce moment ?

En regardant les plus illustres m'écrit.
- sous chaque jour de ses comptes parmi mes
plus chauds adhérents, vous faites exception,
Monsieur, avec vous raison ?

Votre terre aurait gagné, j'en suis sûr, à une Carter.
- pendant que bien d'autres m. demandent, mais
vous ne permettez de vous faire observer que
les conseils et la haute expérience sans raison par
des points d'interrogation sans de trop viciés
D. Centaines d'années.

Il faut ce que j'avance et justifié par des
preuves matérielles et par conséquent, être.
- L'abbé, ma méthode d'après les recherches sur
les habitudes de toutes les époques précédentes
est excellente et je ne marche que sur un
terrain solide.

Le livre que autants' autre particulièrement de
ces feuilles si répétées pendant tout l'année,
sans des précautions, si aut mes professeurs
et comparant rapidement.

Votre ma terre, et si j'ai attendu plus d'un
mois à vous répondre, c'est que je voulais avoir
l'approbation du Congrès de Bretagne, absolu-

- Meurt en ma faveur, puisque j'étais le juge
Des Mémoires soumis et en ce qui me
Concernait : Cette conclusion de l'un de mes Collèges
Que les Comparaisons sur les faits se font en
Comparant seulement aux textes anciens.

Le deuxième me veut représenter les paroles que
J'ai prononcées à la fin de cette brillante
Réunion :

J'ai dit mes vœux à l'égard de ce projet
- Meurt à Marcher en avant avec énergie
Quelque chose avec une très grande prudence
Le 1^{er} je disai que ce doit se faire sur, mais je
Je disai l'arrangement.

Cela dit, j'attends, comme sans agir, je
j'agis.

Veuillez agréer Messieurs,
l'assurance de ma considération distinguée
Bon Salut de T. G. et al.